



Septembre 2022 – Mai 2023

MAJ 10_03_2022

Diplôme d'Université Conduite d'une démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT)

Le plus de la formation

Formation inscrite dans le paysage institutionnel régional. Intervenants spécialistes du domaine.

Variabilité des interventions : séminaires, études de cas, mises en situation, etc.

Passeport idéal pour s'engager de manière opérationnelle dans une démarche QVT.



Secteurs d'activités et métiers visés

Tous les métiers et toutes les fonctions concernées par l'efficacité, la qualité et le bien-être au travail, tous les secteurs d'activité, et toutes les tailles d'entreprise publiques et privées.

Compétences acquises

La certification permet de saisir la Qualité de Vie au Travail selon ses aspects conceptuels, juridiques et les aspects méthodologiques de la mise en œuvre de la QVT au sein des organisations. Plus précisément, après avoir suivi la certification, les titulaires du DU seront capables de :

- Appliquer dans leurs entreprises et établissements les injonctions réglementaires et juridiques de plus en plus pressantes des branches d'activité, de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013-2014, de l'HAS pour 2014-2020 de la Loi Rebsamen de 2015, et du Plan Santé au Travail (PST 3 pour la période 2016-2020 ; le PST 4 V2022) ;

	• Mener, en tant que chefs de projet au sein des organisations, différentes opérations liées à l'amélioration de la QVT : sensibilisation des personnels, pilotage des COPIL, animation des groupes d'expression etc. • Évaluer et superviser institutionnellement toute démarche d'amélioration de la QVT menée par une entreprise ou un établissement public ou privé, dans le cadre de sa convention ou de son accord de branche, • Accroître les compétences permettant l'intervention experte en QVT sur les systèmes de travail dans tous les secteurs d'activité : production, services, soins, administration, etc.
Objectif de formation	L'objectif du DU Conduite d'une démarche de qualité de vie au travail est de permettre de découvrir et de s'approprier une approche systémique visant à améliorer autant la qualité de vie professionnelle des acteurs et leurs conditions de travail dans l'organisation, que la qualité du travail en lui-même, la productivité et la performance. • Acquérir les modèles conceptuels, juridiques et méthodologiques de la Qualité de Vie au Travail ; • Identifier et construire les conditions socio organisationnelles d'une mise en œuvre optimum de la QVT ; • Mettre en œuvre les démarches participatives et partenariales : dialogue social, pilotage de l'opération, études de l'existant, prospectives.
Publics concernés	Le public cible confronté à cette urgence sociale est constitué de professionnels en activité. Le DU est ouvert à tous les secteurs d'activité, particulièrement aux entreprises du secteur sanitaire social et médico-social, et aux entreprises du secteur privé de la production, du soin et des services. Il est ouvert également aux intervenants professionnels et administratifs de l'organisation et du travail. La formation s'adresse aux actifs qui souhaitent déployer une démarche de QVT dans leur propre organisation, ou ajouter une compétence QVT à leur expertise interne.
Programme	UE 1 Aspects conceptuels et sociologiques de la QVT (33H) UE 2 Aspects juridiques et institutionnels de la QVT (30H) UE 3 Aspects méthodologiques et pratiques de la QVT (48H) UE 4 Rédaction tutorée du mémoire (14H)
Pré-requis	Prérequis : niveau 5 minimum (DEUG, BTS, DUT, DEUST), auquel s'adjoint une expérience professionnelle significative dans le domaine. Avoir une connaissance – même sommaire – relative à la qualité de vie au travail, ainsi que des connaissances élémentaires en matière d'analyse du travail et des organisations.
Equipe pédagogique	Enseignants universitaires dans les disciplines : Sociologie, Psychologie du travail, Ergonomie, Droit social, Gestion. Intervenants professionnels : Consultants, Avocats, Psychologues, Chef d'entreprise, Directeurs d'établissement, Médecins. Intervenants institutionnels issus des organismes suivants : ARACT, DREETS, SIST, Organisations Syndicales et Patronales, Chambres consulaires.

Validation et modalités d'évaluation	Diplôme d'Université de niveau 6 Pour valider la certification professionnelle, le candidat doit produire un rapport d'application professionnelle à partir d'une mise en situation professionnelle concrète au sein d'un établissement (entreprise, administration, association, etc.) Ce rapport est accompagné d'une version de synthèse ayant vocation à être diffusée auprès des collègues et/ou de la direction de l'établissement. Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale de 20 minutes suivie de 20 minutes de discussion. Le jury est composé à 50 % d'enseignants-chercheurs et à 50 % de professionnels. Chaque UE fera l'objet d'une courte épreuve sur table (QCM) permettant de s'assurer que les compétences sont intégrées.
Durée	125 heures de formation réparties sur 9 mois. Rythme de la formation : 1 jour par semaine de septembre à février (exceptionnellement 2 jours selon calendrier), puis rendez-vous individuels d'accompagnement de mars à mai. FOAD : Partielle notamment en e-formation (plateforme IRIS) ; formation à distance (pour certains intervenants éloignés) ; formation hybride (possible en cas de confinement). 59 % du volume horaire en présentiel pour les stagiaires sont assurés par des professionnels. Premier semestre consacré aux enseignements ; second semestre consacré à l'accompagnement dans la rédaction du mémoire.
Dates - horaires	Septembre 2022 à mai 2023 9h30-12h30 et 13h30-16h30
Lieu	Université Toulouse Jean Jaurès - Campus du Mirail Bâtiment Université Ouverte Certaines séances se déroulent également sur site, notamment au CHU de Toulouse et dans les bâtiments de la CAF Haute-Garonne afin de visiter les installations issues d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail.
Nombre de stagiaires	Promotion composée de 15 à 22 personnes
Statistiques	Trois dernières promotions enquêtées (2018, 2019, 2020), soit 51 stagiaires, avec plus de 90% de réponse. A ce jour, 50 personnes ont été diplômées. • 75 % des répondants estiment être satisfaits de la formation. • 82 % sont satisfaits de la prise en compte individuel du parcours et de la qualité des intervenants professionnels. • 80 % affirment que l'objectif de développement de compétence est atteint et conseille cette formation aux autres.

Procédure d'inscription	Candidature dématérialisée entre le 28 mars et le 15 avril 2022 sur ecandidat, rubrique « service de la formation continue, formations diplômantes » https://ecandidat.univ-tlse2.fr/ Dossier de candidature expertisé par le service de la formation continue et de l'apprentissage en vue d'instruire l'admissibilité administrative. La phase d'admission pédagogique comprend un examen du parcours des candidats (CV détaillé), mais également des motivations et des intentions d'application des futures compétences acquises (lettre de motivation et lettre d'intention).
Tarif	2500 € (20 €/h) + droits d'inscription annuels à l'Université Toulouse - Jean Jaurès
Contact(s)	Gestionnaire de formation : Sabrina DJALOT 05 61 50 41 70 - formationsdiplomantes@univ-tlse2.fr Responsable administrative : Jessica ADER 05 61 50 47 32 - formationsdiplomantes@univ-tlse2.fr Responsables Pédagogiques : Michel CATLLA – michel.catlla@univ-tlse2.fr Jean Philippe TOUTUT – jean-philippe.toutut@univ-tlse2.fr

Conformément à la législation, les stagiaires évalueront la formation à l'issue de celle-ci à partir d'un questionnaire de satisfaction.

Université Toulouse - Jean Jaurès
Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage - sfca@univ-tlse2.fr
5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9 - Station Mirail Université